



Forum: Dépannage

Topic: clonage

Subject: Re: clonage

Publié par: ribotb

Contribution le : 13/07/2016 14:10:20

Je suis d'accord avec Tof. Si ce sont des logiciels anciens, coûteux et... **payés**, on doit avoir les CD/DVD pour les réinstaller (ou tout au moins un numéro de licence pour les récupérer chez l'éditeur).

Bernard